



Paris, le 3 mars 2023

Réunion de déploiement RdvPermis 8ème vague ----- Le 1er mars 2023

Présents

Pour l'administration :

D.S.R. :

- David JULLIARD, Adjoint à la déléguée interministérielle à la sécurité routière
- Frédéric Gillodes, SDERPC, Chef de projet réforme et modernisation du permis de conduire

B.E.R

Bureaux concernés

Autres participants:

- Equipe RDV Permis
- Organisations professionnelles EECA

Pour le SANEER:

- Christine FROMM, SGA
- Lionel PIQUET, DD 10
- Ludovic BLOT, DD 88
- Christophe HOTTIER, DD 55
- Gilles CHEVALIER, DD 57

Snica-fo
- 3 IPCSR

Une délégation du SANEER & SR a participé, en visioconférence, à la réunion d'information dans le cadre du déploiement de la 8ème vague de l'application RdvPermis.

Cette 8ème, et dernière vague, concerne les départements des Ardennes, de l'Aube, de la Marne, de la Haute-Marne, de la Meurthe-et-Moselle, de la Meuse, de la Moselle, du Bas-Rhin, du Haut-Rhin, des Vosges, de la Côte-d'Or, du Jura, de la Nièvre, de la Haute-Saône, de la Saône-et-Loire, de l'Yonne, du Territoire de Belfort, de Corse-du-Sud et de la Haute-Corse.

A partir du 1^{er} mai 2023, la MNA (méthode d'attribution des places d'examen actuelle) cessera d'exister.

M. JULLIARD souhaite tout d'abord remercier tous les participants et indique que ce déploiement de RdvPermis est une opération qui a été construite, pas à pas, depuis des mois et qui consiste à remplacer définitivement la MNA.

M. JULLIARD informe les participants que RdvPermis est plus qu'une méthode, c'est un outil de transparence, de concurrence saine entre les EECA, outil de rationalisation des places d'examen. La DSR réitère que le travail des IPCSR est un travail difficile, précieux et essentiel à la sécurité routière, ce travail doit être géré au mieux. RdvPermis permet de gérer ces places de manière plus rationnelle et apporte une vision nouvelle sur l'offre de places d'examen.

Globalement, cette nouvelle application a trouvé un accueil assez favorable dans les départements déjà déployés et une adhésion des IPCSR, DPCSR et organisations professionnelles.

Une présentation est faite par M. GILLODES.

L'expérimentation de RdvPermis a démarré suite à l'annonce en mai 2019, par le 1^{er} ministre, de la réforme du permis de conduire. 10 mesures ont été annoncées.

RdvPermis répond à la mesure n°6 : Moderniser l'inscription à l'épreuve pratique.

L'objectif est de faciliter l'accès aux places d'examen en plaçant le candidat au cœur du système. Ce système permet de régulariser l'offre et la demande et de responsabiliser les candidats. Les BER seront désormais sur une mission de pilotage.

3 modalités possibles pour le candidat : il peut, soit donner mandat à l'EECA de proximité (95 % des cas), soit créer son compte sur la plateforme puis aller dans une EECA ou créer son compte et s'inscrire en candidat libre.

Concernant les chiffres clefs :

223 261 places d'examen B réservées en janvier/février sur les 78 départements couverts par RdvPermis.

1 277 438 comptes candidats sont créés.

55,1 % des examens B réussis.

M. GILLODES explique aux intervenants, le système, les mécanismes mis en place par RdvPermis, notamment les temps de disponibilité des places après la publication de celles-ci par les BER, les mécanismes de souplesse.

Ce sont donc les BER qui donneront le rythme.

Les grandes dates à retenir :

Les BER bénéficieront prochainement d'une formation : 2 jours de formation entre le 2 et le 10 mars.

Les EECA seront informés par les BER à partir du 13 mars.

L'ouverture des comptes EECA auront lieu dans le courant de la semaine du 27 mars.

La publication des places pour le mois de mai et la réservation de celles-ci seront offertes à partir du 10 avril.

Les premiers examens RdvPermis auront lieu le 2 mai.

Un comité de pilotage aura lieu en juin 2023.

Suite à cette présentation, la parole est donnée aux différents participants.

Les organisations professionnelles souhaitent indiquer que les réunions de concertation sont essentielles pour la bonne mise en place du système. Le dialogue est nécessaire et primordial.

Un parallèle a été fait entre RdvPermis et les effectifs IPCSR, certains départements ont-ils été identifiés comme départements sous tension ?

M. JULLIARD indique que certains départements ont été identifiés grâce à RdvPermis. La DSR a fait quelques sujétions aux Préfets de Région. Suite aux annonces du Ministre, un recrutement de 100 IPCSR dans les 4 ans, une première vague de recrutement supplémentaires de 15 IPCSR qui seront nommés dès cette année. M. JULLIARD indique que le concours IPCSR 2023 a attiré beaucoup de candidats.

[Le SANEER & SR profite de cet échange pour interpeller, une nouvelle fois la DSR quant à l'utilisation de robots de réservation sur l'application RdvPermis par certaines EECA \(Cf notre](#)

courrier en date du 23 février 2023, voir actualité du 27 février). Qu'en est-il ? Peut-on avoir des éléments de réponse ?

M. GILLODES souhaite préciser que la DSR surveille les temps qui sont mis pour effectuer des réservations. À l'heure actuelle, la DSR considère que personne n'utilise une solution de réservation automatisée. Toutefois, la DSR sait et a conscience que cette possibilité d'utilisation par robot va arriver prochainement (contournement technique). Une réponse sera apportée à deux niveaux : réglementaire et technique. M. GILLODES ne peut nous en dire plus à l'heure actuelle mais indique que la DSR reviendra très rapidement vers nous sur ce point.

Rédactrice :
Christine FROMM



SANEER & SR
DDT de la Marne
40 Boulevard Anatole France
CS 60554
51037 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE
Cedex

